Fédération Nationale de Médecins Radiologues

Paris, le 2 mars 2017

COMMUNIQUE

Journée nationale de grève des cabinets de radiologie le 23 mars

Grève de la prise téléphonique des rendez-vous en IRM du 23 au 31 mars[1]

Pétition en ligne et dans les cabinets auprès des patients

L'UNCAM a rejeté l'ultimatum de la FNMR et refuse de suspendre les deux mesures qui pénalisent les capacités d'investissements des structures de radiologie en secteur libéral mais aussi à l'hôpital.

La baisse de la valeur des forfaits technique en scanner, IRM, PET-Scan impacte directement les possibilités de renouvellement des appareils déjà installés ou l'installation de nouveaux équipements.

Le forfait technique ne fait pas partie des honoraires. Il correspond à l'amortissement (achat, maintenance, emploi des manipulateurs et des secrétaires, etc.).

Une enquête, réalisée en 2015 par la FNMR, a montré que, déjà, 18 % des centres de scanner et 5 % des installations IRM sont en déficit. Ces nouvelles baisses vont augmenter ces chiffres. Pour garantir la pérennité de ces installations des efforts financiers devront être faits, sur le renouvellement des matériels ou des réductions de personnel.

Tout ceci entraînera des réductions des temps d'ouverture, des temps d'examen plus longs liés à des installations moins performantes avec un allongement des délais de rendez-vous déjà inacceptables (30 jours pour un examen IRM alors que le plan cancer III fixe l'objectif de 20 jours).

L'autre mesure est la suppression du modificateur Z.

Ce modificateur, spécifique aux radiologues, comme le forfait technique, correspond aux contraintes d'investissement pour des équipements moins irradiants, ou pour des appareils de pointe permettant les activités innovantes comme la radiologie interventionnelle.

Cette suppression du modificateur Z, va amplifier le mouvement de fermeture des cabinets radiologiques de proximité. Plus de 100 ont déjà fermé, depuis sept ans.

Devant le refus de l'UNCAM, la FNMR a décidé d'une réaction forte :

1° **Une information large des patients** sur les motifs de ce mouvement grâce à des affiches dans les cabinets de radiologie, des dépliants à disposition des patients dans les salles d'attente, par les explications données par les médecins radiologues, et par une diffusion de l'information à travers les réseaux sociaux.

[1] En cas d'urgence, le médecin demandeur appellera directement le médecin radiologue.

2° **Une journée nationale de grève** des cabinets de radiologie aura lieu le 23 mars.

3° La journée de grève sera suivie jusqu'au 31 mars d'une **grève de la prise des rendez-vous téléphoniques en I.R.M.** Les patients seront invités à transmettre leur demande d'examen par courrier et pour les cas les plus urgents le médecin demandeur se mettra en rapport direct avec le médecin radiologue.

4° **Une pétition est mise en ligne** (www.fnmr.org) afin que les patients manifestent leur soutien à ces actions pour garantir la pérennité d'une radiologie moderne et efficiente au service de la meilleure prise en charge de la santé des Français.

La profession radiologique française, unie, radiologues libéraux, hospitaliers et internes en radiologie exige le retrait de ces mesures visant à détruire une spécialité médicale structurante sur le plan territorial et au centre de la démarche diagnostique.

C'est la qualité et l'avenir de la radiologie qui sont en jeu.

C'est la qualité et l'avenir de la santé des français qui sont en jeu.

Ce bras-de-fer avec la CNAM que nous entamons aujourd'hui sera poursuivi au moins jusqu'à la discussion du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale en octobre 2017 où les élus, députés et sénateurs, auront à se prononcer sur la qualité et l'avenir de la prise en charge de la santé des Français.

NON AU SABOTAGE DE L'IMAGERIE MEDICALE

Téléchargeable à l'adresse :

http://www.fnmr.org/app.php/fr/article/materiel-de-communication

* * *

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président FNMR - Tél : 06.07.59.21.53.

FEDERATION NATIONALE DES MEDECINS RADIOLOGUES
168 A rue de Grenelle – 75007 PARIS
Tél : 01.53.59.34.00. – Fax : 01.45.51.83.15. – Mail : info@fnmr.org